

***Postulat du groupe Radical
pour la promotion de vélos électriques***

Considérant :

- ◆ La densité du trafic toujours croissante sur le territoire communal, qui sera encore augmentée par l'ouverture de l'autoroute reliant Cruseilles à Saint-Julien;
- ◆ les nuisances engendrées par ledit trafic, impactant la qualité de vie, la qualité de l'air et la santé;
- ◆ les bénéfices pour la santé de pratiquer un sport régulièrement;
- ◆ la faible dénivellation entre Plan-les-Ouates et le centre-ville;
- ◆ le souhait de la commune d'obtenir le label "Cité de l'énergie";
- ◆ la promotion de vélos électriques lors de la dernière journée de la mobilité;
- ◆ l'engagement de la commune en matière de développement durable ;
- ◆ le coût élevé des vélos électriques (2 000 F minimum).

Souhaitant :

- ◆ améliorer la qualité de vie des communiens;
- ◆ diminuer les problèmes de stationnement et les nuisances engendrées par le trafic;
- ◆ encourager la pratique d'exercices physiques

**Le Conseil municipal
invite le Conseil administratif**

1. A étudier la possibilité d'acquérir des vélos électriques à mettre à disposition du personnel de l'administration ainsi que leur mode d'utilisation.
2. A étudier la possibilité de promouvoir, à titre d'essai et sur deux ans, l'utilisation de vélos électriques, en accordant une subvention unique de 500 F à toute personne domiciliée sur la commune, qui présentera une facture à son nom établie par un magasin spécialisé, relative à l'achat d'un vélo à assistance électrique.
3. A étudier la possibilité d'une collaboration avec les entreprises de la place pour favoriser l'utilisation de vélos électriques notamment durant la journée par les contribuables non résidents de la commune.

Pour le groupe Radical :

Katia Chatelanat, Fabienne Monbaron, Joaquim Barbosa, Olivier Broillet

Postulat refusé par 6 oui, 13 non et 2 abstentions

Exposé des motifs

Au fil des jours, notre commune souffre de plus en plus du trafic de transit ou local et les problèmes vont certainement s'accroître encore. Les nuisances se font sentir tant pour les riverains des axes concernés que pour les usagers qui voient leur temps de parcours s'allonger.

Nous désirons par la présente inciter les habitants qui le souhaitent, à modifier leurs habitudes en optant pour un moyen de transport qui ne changera pas forcément leur temps de parcours, mais qui aura l'avantage de promouvoir leur bien-être tout en améliorant la qualité de vie des autres communiens.

Les vélos à assistance électrique sont un concept de mobilité orienté vers le futur et respectueux de l'environnement. Ils ne permettent pas uniquement de ne plus perdre de temps dans les bouchons ou à la recherche de parking, ils sont également les alliés de la santé. Utiliser son vélo pour se rendre au travail, au supermarché ou pour sa promenade, fournit un effort idéal pour le bien-être corporel, sans souffrir ou payer un régime qui n'évite pas d'éventuels problèmes cardiaques.

Le vélo est un moyen de transport :

- rapide, puisqu'il glisse dans le trafic dense ou utilise des voies de circulation qui lui sont propres,
- pratique, car il prend peu de place et permet de faire des trajets porte à porte même lorsque les places de parc sont rares,
- adapté à tous les âges,
- qui permet de se déplacer sans énervement et contribue au délasserement intellectuel,
- qui permet de garder la forme en pratiquant une activité sportive,
- qui permet d'utiliser les pistes et bandes cyclables, mais également les voies réservées aux piétons et celles dont l'accès est interdit aux voitures, motos et cyclomoteurs.

Le vélo avec assistance électrique complète les avantages précités car il :

- ne nécessite pas de permis si sa puissance n'excède pas 250W (sauf pour les jeunes de 14 à 16 ans),
- permet de maîtriser les montées avec une consommation énergétique minimale,
- est avantageux pour les personnes qui, en raison d'un problème de santé ou par manque d'énergie, ne peuvent plus rouler à bicyclette,
- permet de se rendre au travail à vélo mais sans transpirer,
- se recharge de manière pratique et simple sur une prise normale de 220 volts,
- est économique :

	Voiture à benzine	Scoter à benzine	Scoter électrique	Vélo électrique
Consommation pour 100 km	6 litres	3,5 litres	8 kWh	1 kWh
Prix du carburant	CHF 1.80 par litre	CHF 1.80 par litre	CHF 0.25 par kWh	CHF 0.25 par kWh
Consommation*	144 l	84 l	192 kWh	24 kWh
Coût du carburant*	CHF 259.-	CHF 151.-	CHF 48.-	CHF 6.-
Emission de CO ₂ *	312 kg	192 kg	0 kg	0 kg
Emission de CO*	2,4 kg	21,6 kg	0 kg	0 kg
Emission de HC*	0,2 kg	9,6 kg	0 kg	0 kg
Emission de Nox*	0,2 kg	0,2 kg	0 kg	0 kg

*consomm. / émissions pour 2400 km/ année, soit 10 km/ jour, 5 fois par semaine et 48 semaines par année. Source: NewRide 2006.

Toutefois l'acquisition de ce type de véhicule est encore onéreuse et dissuasive pour de nombreuses personnes. Toutes les raisons précitées nous conduisent donc à vous proposer le présent projet.

Liens et divers articles :

- Newride (http://www.newride.ch/franz/newride_f.html)
- Easycycle (<http://www.easycycle.ch/index.php?section=pourquoivae>)
- Topten (http://www.topten.ch/index.php?page=e-bikes_rg)
- Succès grandissant pour le vélo électrique (<http://www.tsr.ch/tsr/index.htm?siteSect=200001&sid=6948082>)
- Les véhicules électriques gagnent du terrain (http://www.sses.ch/fr/magazine/vehic_el_298.html)
- Exemple de subvention : http://www.communal.ch/net/com/5624/images/Velo_electriques.pdf